

DECRET N° 93-301 du 10 Décembre 1993

chargeant Madame Kadiatou-Koubourath OSSENI, Ministre du Travail, de l'Emploi et des Affaires Sociales, de l'intérim de Madame Véronique LAMSON, Ministre de la Santé pour compter du 5 Décembre 1993.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi N° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Décision N° 91-042/HCR/PT du 30 Mars 1991 portant proclamation des résultats définitifs du deuxième tour des élections présidentielles du 24 Mars 1991 ;
- VU le Décret N° 93-199 du 8 Septembre 1993 portant Composition du Gouvernement ;
- VU le Décret N° 91-244 du 23 Octobre 1991 portant délégation de pouvoirs et de signature au Ministre d'Etat, Secrétaire Général à la Présidence de la République ;

D E C R E T E :

Article 1er.- Pour compter du 5 Décembre 1993, Madame Kadiatou-Koubourath OSSENI, Ministre du Travail, de l'Emploi et des Affaires Sociales est chargée de l'intérim du Ministre de la Santé pendant l'absence de Madame Véronique LAMSON.

Article 2.- Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.-

Fait à, COTONOU, le 10 Décembre 1993

Pour le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement
et par délégation, le Ministre d'Etat,


Désiré VIÉBYRA.-

Ampliations : PR 6 AN 4 CS 2 ME 4 SGG 4 MS-MTEAS 4 AUTRES MINISTRES
19 DEPARTEMENTS 6 JORB 1.-